



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

R
M



21136129

12 NOV. 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0424 662 634**

Nom

(en entier) : **DISCOUNT DE VIANDES VENS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **RUE DE CALVAIRE 7, 7730 ESTAIMPUIS**

Objet de l'acte : Démission – nomination d'administrateurs

Pendant la délibération dd. 11/10/2021 a l'assemblée générale spéciale le suivant questions et décide comme suit.

1/ Démission de Marilyn Vens en tant qu' administrateur

L'assemblée décide: démission de Marilyn Vens en qualité d'administrateur à compter du 30/09/2021.
L'assemblée générale donne décharge à cette personne pour l'exercice de son mandat.

2/ Nomination de SRL Venymar en qualité d'administrateur

L'assemblée décide de: Nommer SRL Venymar avec en qualité de représentante permanente
Mme Marilyn Vens, et ce à compter du 05/10/2021.

Ce mandat est valable pour une durée indéterminée.

La fonction n'est pas rémunéré à moins que l'assemblée générale, à la majorité simple, n'en décide autrement.

3/ Nomination de SRL Sevens en qualité d'administrateur

L'assemblée décide de: Nommer SRL Sevens avec en qualité de représentant permanent M. Sébastien Vens, et ce à compter du 04/10/2021.

Ce mandat est valable pur une durée indéterminée.

La fonction n'est pas rémunéré à moins que le l'assemblée générale, à la majorité simple, n'en décide autrement.

Pour l'entreprise

Vematika SRL.

Représentante permanente Mme Katrien Timmerman

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).